

Le Médranais



Meilleurs Vœux 2020





Depuis l'ouverture de la période pré-électorale, j'ai jugé préférable de ne pas faire d'éditorial dans les numéros du bulletin municipal qui sortiront d'ici les prochaines échéances électorales.

M. le Maire, Stéphane Briend

INFOS MAIRIE p. 2-5

VIVRE SA VILLE p. 5-7

AGENDA 2020 p. 8

INFOS UTILES p. 9

INFOS AGGLO p. 10-11

CULTURE p. 11-13

DOSSIER - VŒUX DU MAIRE p. 14-16

VIE ASSOCIATIVE p. 17-19

ENFANCE-JEUNESSE p. 20

VIE DES ÉCOLIERS p. 21-23

NOUVELLE VITRINE p. 24

LE MOT EN GALLO p. 24



LE PLÉDRANAIS: Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Marie-Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN,
Jean-Marc GRABOWSKI, Daniel ETESSE (suppléant),
Daniel TANGUY, Alexandre TAILLARD,
Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de février 2020

au plus tard le **mercredi 22 janvier**
dernier délai.

Distribution à partir du 18 février

Plédranais de mars 2020

au plus tard le **mercredi 12 février**
dernier délai.

Distribution à partir du 10 mars

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du du 17 décembre 2019

RESSOURCES HUMAINES

■ RÉGLEMENT INTÉRIEUR SANTÉ – SECURITÉ

Le Conseil Municipal a adopté le règlement intérieur Santé-Sécurité.

Vote à l'unanimité

■ RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL AUX SERVICES TECHNIQUES – ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste contractuel d'agent technique et de le budgétiser sur une année complète, et de modifier, en conséquence, le tableau des effectifs. *Vote à l'unanimité*

FINANCES

■ TRANSFERTS DE CHARGES POUR 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, les modulations des attributions de compensation prises en application des rapports.

Vote à l'unanimité

■ AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal a autorisé l'engagement des dépenses d'investissement, dans la limite de 25% des crédits d'investissement de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

Vote à l'unanimité

■ TARIFS MUNICIPAUX 2020

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs municipaux pour l'année 2020 (tarifs consultables sur le site internet www.pledran.fr)

Vote à l'unanimité

■ AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal a délibéré sur l'affectation de certains matériels en section d'investissement (liste consultable sur le site). *Vote à l'unanimité*

■ INDEMNITÉ DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal a décidé du verse-

ment de l'indemnité de conseil à Monsieur BABES, au taux de 25% au prorata, pour la période du 01/01 au 30/04/2019.

Vote : « Pour » = 23, « Abstention » = 5 (M Raoult, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse, M Ecolan), « Contre » = 1 (JC Rouillé)

■ INSTAURATION DE LA RODP PROVISoire

Le Conseil Municipal, a adopté les propositions concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz. *Vote à l'unanimité*

TRAVAUX

■ RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de rénovation d'éclairage public des rues Jean Jaurès, Marcel Paul, et Belle Issue pour un montant estimatif de 34 500 € HT. *Vote à l'unanimité*

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC CHEMINEMENT PIÉTONNIER

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'éclairage piétonnier du jardin rue des Ecoles pour un montant estimatif de 44 000 € HT. *Vote à l'unanimité*

■ RÉNOVATION DE COMMANDE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de rénovation de commandes d'éclairage public pour un montant estimatif de 11 340 € HT. *Vote à l'unanimité*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ TRANSFERT DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE SANTÉ POUR SBAA

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le transfert de compétence en matière de santé pour Saint-Brieuc Armor Agglomération (délibération de SBAA du 26/09/2019). *Vote à l'unanimité*

■ GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES BIO

Le Conseil Municipal a décidé de valider le renouvellement de l'adhésion au groupement de commande pour la fourniture de denrées alimentaires bio.

Vote à l'unanimité

■ CONDITION DE MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition à titre gracieux la salle des Coteaux et la salle Louis Guilloux à tout candidat qui en fera la demande, entre le 1^{er} février et le 13 mars 2020, pour des réunions publiques ; et la salle Louis Guilloux pour les réunions de travail, du lundi au jeudi. *Vote à l'unanimité*

URBANISME

■ CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU PCAET DE SBAA

Le Conseil Municipal a approuvé l'engagement de la commune de Plédran dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, sur des engagements globaux concernant le patrimoine pour réduire son empreinte carbone.

Vote à l'unanimité

■ DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal a approuvé le déclassement de la portion de 260 m² située rue Louis Guilloux du domaine public communal en vue de son aliénation.

Vote à l'unanimité

■ VENTE D'UN DÉLAISSÉ COMMUNAL – RUE LOUIS GUILLOUX

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à réaliser la vente du délaissé de voirie situé rue Louis Guilloux, à Mesdames Medoc, Ferron et Simon. *Vote à l'unanimité*

INFOS PRATIQUES

- **Mairie**: Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Ouverture Horizon**: Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h.
- **Service Urbanisme**: uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22. Du lundi au vendredi : 8h30-12h.
Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h-17h, sur rendez-vous uniquement.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**: Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Copies pour les associations**: Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et **uniquement le samedi matin**.
- **Police Municipale**: Permanence tous les matins de 11h à 12h. 02 96 64 34 25

Marché le jeudi



Plédran accueille chaque jeudi de 16h à 19h un marché hebdomadaire, sur le parking du Pôle Enfance et Famille, rue des Ecoles. Les commerçants vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

DÉCEMBRE 2019

Permis de construire

- M. BONNIER et Mme ALLOUIS, 9 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- M. LE CLEZIO Damien, 28 La Ville Orphin, Edification d'un mur de clôture

- M. QUINTIN Michel, 21 rue Anatole Le Braz, Construction d'un abri de terrasse rétractable
- Mme TANGUY Maëlle, 13 rue du Buchon, Création d'une ouverture
- Mme HUET Sylvie, 4 bis rue du Paradis, Edification d'un mur de clôture

Carte d'identité / Passeport

(auprès d'une mairie habilitée par la préfecture : 25 dans les Côtes d'Armor)

ATTENTION, les délais de rendez-vous et d'obtention d'un titre peuvent être longs !

Comment procéder :

> Prendre un rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueils de données : ST-BRIEUC, PLERIN (prise de rendez-vous possible sur leur site), PLOUFRAGAN, QUINTIN, BINIC, LAMBALLE ... (liste sur le site de l'A.N.T.S)

> Avant de vous rendre à ce rendez-vous et pour gagner du temps ensuite au guichet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'A.N.T.S., ou télécharger le CERFA 12100.02 au format PDF, à renseigner avant son impression, ou le retirer en mairie.

> Rassembler les pièces justificatives et vous présenter au guichet de la mairie (avec éventuellement le numéro de pré-demande) pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

> Retirer, ensuite, votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, n'hésitez pas à contacter le service Etat Civil ou consulter le site : <https://www.service-public.fr/>

Uniquement sur rendez-vous

Le parrainage civil

Le parrainage civil (ou républicain) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Néanmoins, le parrainage civil n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli.

L'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a donc qu'une valeur morale.

Pour tout renseignement sur le parrainage civil, n'hésitez pas à contacter le service Etat Civil au 02 96 64 34 20.

Voici un exemple de parrainage civil d'une petite franco-canadienne Daphné-Rose HUPY-PIGNOREL, dont les parents sont expatriés au Canada depuis 5 ans. Les familles respectives des parents habitent la commune.



La petite Daphné-Rose avec ses parents et Christiane LE MOUAL, qui avait célébré son parrainage civil.

Etat Civil

Naissances

- CHAUVIN Owen, 3 rue du 8 mai 1945
- VÉDÉ Théa, 1 Allée des Bernaches
- SAYASANE Makaïo, 3 La Ville Hellio
- ILO DAVID Myliana, 8 rue du Clos Pilé
- MAHÉ Candice, 6 rue Jacques Duclos
- VALEYRE Mya, 29 allée des Bernaches
- ROBIN Loën, 5 rue Théodore Botrel
- ROBIN Malo, 5 rue Théodore Botrel
- MARCHE Juliette, 7 Allée des Violettes
- SAGORY HAMAYON Gabin, 12 bis rue du Challenge
- DELCAMBRE Mylann, 49, Gourouan
- BEAUJARD Kimberly, 18 rue Geroges Palante
- SCHMIDT Hugo, 6 rue du Clos Maret
- FARIN Ezio, 15, rue des Fossés
- VADET Inès, 14, rue du Challenge
- MARCHAND Maël, 4, rue de Bretagne
- GARANDEL Rose, 14, rue de la Sensie
- DUTRIPON Alban, Les Landes

Décès

- CORLAY née DUBOIS Réjane, 98 ans, 8, rue de l'église
- HOFFER-SCHWARTZ née GOUGEON Paulette, 93 ans, 10 rue Bel Orient
- LE MOINE née MORIN Marie, 87 ans, 10 rue Bel Orient
- BLANCHARD Armand, 81 ans, La Ville Neuve
- OGER Patrice, 65 ans, 29 rue de la Cornille
- BRIAND Luc, 70 ans, 6 rue des Jonquilles
- JOANNO née BAUDET Marie, 101 ans, 10 rue Bel Orient
- HINAULT née REDON Denise, 93 ans, 10 rue Bel Orient
- CHATTE Marcel, 87 ans, 40 Le Heussard
- MORLET Marcel, 75 ans, 10 rue des Fuchsias

JEUNES FILLES ET GARÇONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.**

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.



ÉLECTIONS municipales et communautaires

Comment vérifier sa situation électorale ?

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,

Vous pouvez le vérifier sur le site du service public :
www.service-public.fr

Qui peut s'inscrire ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- ✓ Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- ✓ Être français (européens pour les listes complémentaires)
- ✓ Jouir de ses droits civiques et politiques

Comment s'inscrire ?



- ✓ soit à la mairie de votre domicile,
- ✓ soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- ✓ soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- ✓ soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- ✓ soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.



Adresse erronée et radiation de l'électeur

En cas de retour de courrier électoral avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée », l'électeur peut se retrouver radié de la liste pour perte d'attache sur la commune. En conséquence, n'oubliez pas de prévenir le service des élections de votre changement d'adresse sur la commune et, en cas de départ de Plédran, de vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile (la radiation sera ensuite automatique sur la liste de Plédran)



Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de PLEDRAN.

La demande est à effectuer à la gendarmerie du lieu de domicile ou du lieu de travail

- ✓ Vous devez vous présenter en personne (pièce d'identité exigée) et donner l'identité complète du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Un récépissé vous sera remis immédiatement.
- ✓ La procuration est ensuite envoyée par la gendarmerie ou le tribunal à la mairie de PLEDRAN par courrier et en recommandé.
- ✓ Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile)

Cas particuliers : les personnes ne pouvant se déplacer, peuvent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire (gendarmerie de Quintin) (certificat médical exigé).
 À tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

**Pour tout renseignement, contacter le service des élections
 au 02 96 64 34 20 ou le site du service public**

Brèves des Services Techniques

Travaux des entreprises

■ UPC : le gros œuvre se termine. Les pierres continuent à être posées. Le menuisier, Ets Fraboulet a posé tous les vitrages. L'entreprise Quémard prépare la pose du bardage. L'entreprise CSA a commencé la pose des gaines de ventilation.



■ Installation des jeux aux Coteaux depuis le 20 décembre et jeu au Créac'h en cours, il reste les copeaux à mettre en place. Nous sommes en attente du ressuyage du terrain.



■ L'entreprise Colas est en train de réaliser les travaux derrière la maison des associations et du pôle enfance famille. Fin de travaux prévue pour février. Suivront la pose des bancs et tables ainsi que de nouveaux jeux en avril (jeu à ressort, cabane et parcours de motricité).



Les travaux en régie

■ Les services techniques ont posé des bancs dans la rue des écoles. Ces bancs permettent une restriction du champ visuel pour diminuer la vitesse et ils servent aussi de barrières Vigipirate devant les écoles.



Le 5 décembre : Hommage aux morts pour la France

Mardi 5 décembre 2019 à 11h, Mr le Maire, Stéphane BRIEND, le Conseiller Délégué aux Commémorations et à la Sécurité, des élus, les membres de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Plédran, des cols bleus bien représentés et quelques Plédranais rendaient un hommage solennel aux **Morts pour la France** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962), sur le parvis du monument aux morts de PLEDRAN.

Cette année, ce n'est pas moins de 8 drapeaux qui se recueillaient pour la mémoire et le souvenir d'une génération de jeunes hommes qui découvraient l'âpreté et la violence d'un conflit aux multiples visages.

Le visage de notre nation en a été bouleversé

C'est dans l'esprit du souvenir, de l'apaisement et de réconciliation que le 5 décembre est institué depuis 2002 en érigeant un Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sur le Quai Branly à PARIS.

Un verre de l'amitié était offert par la municipalité à la Mairie à la suite de la cérémonie.



Rencontre avec Mme Simone Chatté collectionneuse du bulletin municipal « Le Plédranais »

Simone Chatté, octogénaire native de Plédran et demeurant au Heussard collectionne depuis de nombreuses années notre bulletin municipal « Le Plédranais ».

Simone, toujours dynamique et pleine d'énergie a toujours été sensible à l'évolution de notre commune et c'est avec une mémoire toujours vaillante qu'elle nous a présenté toute sa collection d'archives précieusement conservée.

Elle se souvient que les premiers « Plédranais » ont été publiés en 1971. Ils étaient rédigés en régie à l'époque et dactylographiés. Depuis, bien entendu, les techniques ont évolué, reprographiés, photos couleurs et présentation.

Cette passion pour le bulletin municipal lui est apparue naturelle car Simone a toujours su garder un œil bienveillant sur les activités de Plédran. Elle a d'ailleurs connu dans sa jeunesse la Fanfare St-Maurice dont elle parle avec beaucoup d'émotion. Nos aînés s'en souviennent aussi sûrement.



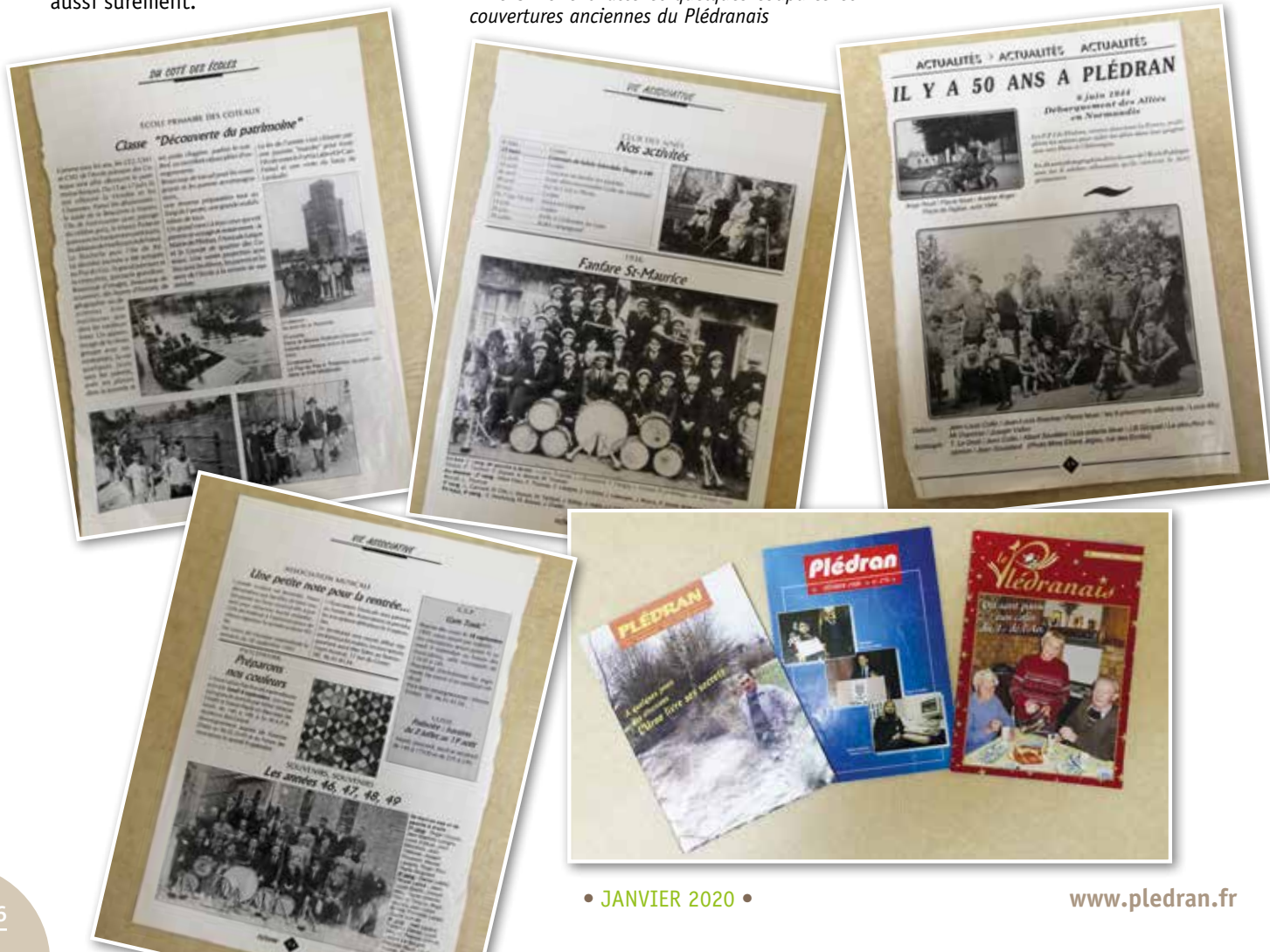
Mme Simone Chatté et quelques coupures et couvertures anciennes du Plédranais

Simone est aussi bien connue dans le groupe Patchwork dont elle a été à l'origine et qui a débuté ses activités en 1993. A l'époque, on allait à la résidence Bel Orient.

Passionnée de lecture, sensible au patrimoine local, elle nous dit ouvrir cette fabuleuse collection de temps en temps. Que de souvenirs partagés dans toutes ses archives et qui animent avec beaucoup de passion les moments de convivialité familiale et amicale.

Une belle rencontre qui nous permet, le temps d'un échange, de remonter le temps et l'histoire de notre belle commune.

Tous nos remerciements Simone de mettre en valeur, et de si belle manière, notre bulletin municipal.



Téléthon 2019 : un chèque de 10 450 € remis à l'AFM

Organisé par l'association Plédran Association Solidarité, le bilan du Téléthon 2019 sur la commune de Plédran a une nouvelle fois été d'une belle réussite.



Le trésorier, Yves Hellier a remis à la mi-décembre, un chèque d'un montant de 10 450€ à Jean-Luc Michel, représentant l'AFM (10 400€ en 2018, 9 100€ en 2017).

Cette somme sera destinée à la recherche contre les myopathies. « Malgré une mauvaise météo qui a perturbé nos manifestations, lors du week-end des 30

novembre et 1^{er} décembre, nous avons gardé le cap des 10 000€ collectés. Ceci grâce à l'implication et le travail des bénévoles de notre association, mais également de pas moins de 32 partenaires, dont la ville de Plédran qui met le site Horizon à notre disposition », fait remarquer le président de PAS, Gérard Rault.

**REPAS ANNUEL
DE L'ASSOCIATION PAS**
Le dimanche 16 février à 12h
hall d'accueil de la salle Horizon,
ouvert à tous.
Contact et réservations
au 06 47 95 96 65.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi



Asteria 2.2 vous propose un accompagnement personnalisé dans le cadre de vos démarches de retour à l'emploi.

L'association vous accueille au cours de ses permanences, un samedi matin sur deux dès le 11 janvier 2020, dans les locaux de la mairie de Plédran.

Un état de vos compétences, une aide à la rédaction de cv et lettre de motivation, la définition des cibles potentielles et la préparation aux entretiens vous aideront à orienter efficacement vos recherches. Ce service est mis à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité.

N'hésitez pas à contacter l'association afin de prendre un rendez-vous :

par mail : asteria22960@gmail.com

par téléphone : 07 81 12 51 74

VOTRE AGENDA 2020 Sous réserve de modifications et/ou d'ajouts.

Janvier

- **Le 15** : Eveil et moi - COMPLET - *Horizon*
- **Le 18** : Galette des rois - Pousse-Cailloux - *Salle des Coteaux*
- **Le 18** : Galette des rois - La Vallée de l'Urne - *Salle des Coteaux*
- **Le 19** : Théâtre - comité de jumelage - *Horizon*
- **Le 22** : Festival Zef et Mer - contes musicaux pour toute la famille - *Médiathèque*
- **Le 23** : Assemblée Générale - Amicale des Employés Communaux - *Louis Guilloux*
- **Le 25** : Festival les Zef et Mer - *Horizon*
- **Le 26** : Bal - Association Amitié et Loisirs - *Horizon*
- **Le 28** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*

Février

- **Le 2** : Jarrets frites - école Saint-Maurice - *Horizon*
- **Le 8** : Blind test - Union des Commerçants - *Salle des Coteaux*
- **Le 9** : Loto - Amicale Laïque - *Horizon*
- **Le 11** : La note rouge - séance scolaire - *Horizon*
- **Le 11** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 14** : Thomas Fersen - COMPLET - *Horizon*
- **Le 16** : Repas - P.A.S - *Horizon*
- **Le 18** : Bal Breton - Association Musicale - *Salle des Coteaux*
- **Le 18** : Concours de belote - Association Amitiés et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 22** : Assemblée Générale - comité des fêtes - *Salle des Coteaux*
- **Le 25** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*
- **Le 28** : Don du Sang - EFS - *Horizon*
- **Le 29** : Repas - Armor Cuba - *Horizon*

Mars

- **Le 1** : Théâtre - CSP cyclo - *Horizon*
- **Le 7** : Repas - Horizon Buggy - *Horizon*
- **Le 8** : Carnaval - *Horizon*
- **Le 10** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 14** : Comédie musicale MÉLISWING - *Horizon*
- **Le 15** : Elections Municipales - *Horizon*
- **Le 22** : Elections Municipales - *Horizon*
- **Le 31** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*

Avril

- **Le 3** : Repas "BENIN" - P.A.S - *Salle des Coteaux*
- **Le 4** : Repas audition - Association musicale - *Horizon*
- **Le 5** : Festival Rire en Botté - *Horizon*

- **Le 9** : Contest - séance scolaire - *Horizon*
- **Le 10** : Théâtre - Pled'en Scène - *Salle des Coteaux*
- **Le 12** : Chasse aux œufs - comité de fêtes au bois
- **Le 14** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 28** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*

Mai

- **Le 1^{er}** : Concours de Boules - FNACA au boudrome du bois
- **Du 2 au 3** : Challenge - Canicrossbreiz Complexe *Horizon*
- **Le 11** : Don du Sang - EFS - *Horizon*
- **Le 12** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 15** : Ensemble Matheus - 1^{ère} partie classe orchestre de l'école des Coteaux - *Horizon*
- **Le 19** : Journée amitié - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 26** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*

Juin

- **Le 1^{er}** : Concours de boules - FNACA au boudrome du bois
- **Le 6** : Audition - association musicale - *Horizon*
- **Le 7** : Fête des écoles - amicale laïque - *Horizon*
- **Le 9** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Du 12 au 13** : Gala de danse - Pléd'en danse - *Horizon*
- **Le 14** : Repas de quartier - association quartier des Landes
- **Le 19** : Fête de la musique - *Parvis de la mairie*
- **Du 19 au 20** : Gala de danse - Pléd'en danse - *Horizon*
- **Le 21** : Vide-grenier - union des commerçants - *Esplanade d'Horizon*
- **Le 26** : Journée détente - FNACA à la Noé Récan
- **Le 27** : Repas - association de la vallée de l'Urne - *Salle des Coteaux*
- **Le 28** : Kermesse - école Saint-Maurice
- **Le 30** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Horizon*

Juillet

- **Le 7** : Repas vacances - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 13** : Feu d'artifice - *Horizon*
- **Le 19** : Navexpo - mini-navigateurs plan d'eau *Horizon* - *Horizon*
- **Du 25 au 26** : Concours de boules - union bouliste au *boulodrome du bois*

Septembre

- **Le 3** : Don du Sang - *Louis Guilloux*
- **Le 5** : Forum des associations - *Horizon*
- **Le 8** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Du 12 au 14** : Concours de boules - FNACA au *boulodrome du bois*
- **Le 20** : Flèche plédranaise - comité des fêtes au bois - *Horizon*
- **Le 29** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*

Octobre

- **Du 8 au 11** : Championnat du monde - Canicrossbreiz - *Horizon*
- **Le 13** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 17** : Repas - ADMR - *Horizon*
- **Le 27** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*
- **Le 31** : Halloween - Mosaïk - *Horizon*

Novembre

- **Le 8** : Bourse aux jouets - Mosaïk - *Salle des Coteaux*
- **Le 10** : Raclette - CSP Foot - *Horizon*
- **Le 10** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 16** : Assemblée générale - Viet taï chi - *Horizon*
- **Le 17** : Repas de fin d'année - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 20** : Assemblée générale - FNACA - *Louis Guilloux*
- **Le 20** : Repas de fin d'année - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 22** : Bal - Association Amitié et Loisirs "Les copains d'abord" - *Horizon*
- **Le 22** : Brocante - amicale laïque - *Hippodrome Yffiniac*
- **Le 24** : Jeux de société - Association Amitié et Loisirs - *Louis Guilloux*
- **Du 28 au 29** : Téléthon - P.A.S - *Horizon*

Décembre

- **Le 4** : Vente de sapin de Noël - amicale laïque - *parking Horizon*
- **Le 8** : Goûter, jeux, danse - Association Amitié et Loisirs - *Salle des Coteaux*
- **Le 12** : Spectacle - école Saint-Maurice - *Horizon*
- **Le 19** : Trail de Noël - les chemins de traverse - *Salle Omnisport*
- **Les 19-20** : Marché de Noël - *Horizon*
- **Du 22 au 23** : La jeunesse fait son show - Armoric scène - *Horizon*
- **Le 26** : Don du Sang - EFS - *Louis Guilloux*
- **Le 29** : Concours de boules - union bouliste au *boulodrome d'Yffiniac*
- **Le 31** : Repas de Noël - la paroisse Notre Dame de la Baie - *Horizon*

Promotion des licences professionnelles

Dispositif d'accès aux emplois de la fonction publique



Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes ... Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac+2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux parcours : un technique (à Saint-Brieuc) et un administratif (à Rennes).

Les débouchés :

- postes de secrétaire de mairie, responsable de service RH, urbanisme ou finances
- postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer le référent du CDG 22 à ces dates :

- **29 janvier 2020** : rencontre à la Cité des métiers : 18h/20h
- **7 mars** : portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc

Mais aussi, consulter les informations sur le site du CDG 22

www.cdg22.fr ou celui de l'université Rennes2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22.
arnaud.gouriou@cdg22.fr
02 96 60 86 12

Voter pour votre délégué MSA, c'est utile !

Du 20 au 31 janvier 2020, plus de 2,5 millions de ressortissants du régime agricole sont appelés à élire pour 5 ans plus de 15 000 délégués MSA. Sur notre territoire des Côtes d'Armor et du Finistère, 473 délégués représenteront nos 240 000 assurés. Découvrez ou redécouvrez le rôle du délégué et l'importance de voter !

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, le délégué est le premier relais entre les adhérents et la MSA. Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale.

Votre délégué agit concrètement pour votre territoire et ses habitants

Accès aux soins, soutien à l'emploi, sécurité au travail, prévention de l'isolement, lutte contre les addictions... Plus de 3 000 projets locaux sont réalisés en moyenne chaque année grâce à l'action des délégués MSA.

Votre délégué vous accompagne quand vous en avez besoin

Épuisement professionnel, difficultés financières, problèmes familiaux... En

cas de coup dur, votre délégué est à votre écoute. Il vous informe des dispositifs d'aide et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

Votre délégué fait entendre votre voix dans les instances de la MSA

Parce qu'il vous ressemble, le délégué connaît vos besoins et les problèmes que vous pouvez rencontrer. Il en est le porte-parole, notamment à l'assemblée générale de votre MSA.

Qui peut voter ?

Si vous appartenez à l'un des 3 collèges électoraux (exploitants, salariés de l'agriculture ou employeurs de main-d'œuvre), que vous avez au moins 16 ans et que vous habitez en France métropolitaine, vous pouvez voter pour votre délégué MSA. Il faut également être

à jour du paiement de vos cotisations sociales et jouir de vos droits civiques.

Comment voter ?

Du 20 au 31 janvier 2020, vous pourrez voter :

- par Internet, en vous rendant sur le site jevoteenligne.fr/msa2020, avec l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier mi-janvier,
- ou par courrier en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote reçu mi-janvier dans l'enveloppe retour T.

En ligne ou par courrier, votre vote est anonyme et secret ! Pour tout savoir sur les élections des délégués MSA, rendez-vous sur le site electionmsa2020.fr





Maison du Vélo

Vous avez un vélo et vous cherchez à le stationner ? Vous souhaitez louer un vélo à la journée, à la semaine ou au mois ? La maison du vélo ouvre ses portes en janvier et vous accueille à côté de la gare de Saint-Brieuc.

LA MAISON DU VÉLO : EN SERVICE EN JANVIER

Dès janvier 2020, la Maison du vélo abritera Rou'Libre, le service de location de vélos de l'Agglo. Vélos standards, électriques, enfants, tandems... Les usagers y trouveront également d'autres services comme un parking sécurisé «Vélo'Park» pour les deux roues (200 places), une station de gonflage et de recharge pour les vélos à assistance électrique (VAE) ainsi que des bornes de réparation...



LOUEZ VOTRE VÉLO... SUR INTERNET

À partir de janvier, réservez aussi votre vélo sur internet ! Retirez votre vélo et restituez-le 24h sur 24, 7 jours sur 7. Des boxes, accessibles par codes, jalonnent la Maison du vélo. Rendez-vous sur www.tub.bzh

	journée	semaine	mois	trimestre
standard	4€	10€	16€	34€
électrique	7€	15€	37€	75€
tandem	5€	14€	pas de location longue durée pour ces prestations	
enfant	4€	10€	pas de location longue durée pour ces prestations	

VÉLO'PARK : COMMENT ÇA MARCHE ?

Un site sécurisé, accessible aux détenteurs d'une carte « KorriGo » et ayant un abonnement « Vélo'Park ».

COMMENT S'ABONNER ?

Vous avez déjà une carte KorriGo ? Souscrivez à l'abonnement « Vélo'Park » via :

- > Point TUB : 5, rue du Combat des Trente, Saint-Brieuc.
- > Espace KorriGo : Gare SNCF de Saint-Brieuc.
- > Rou'libre : service de location de vélo, à la Maison du vélo, Parvis Nord de la gare.
- > Ou chargez votre carte KorriGo depuis la Boutique en ligne du réseau TUB : www.tub.bzh

Vous n'avez pas de carte KorriGo ? Rendez-vous au Point TUB ou à l'espace KorriGo. Obtenez votre carte et souscrivez à l'abonnement.

TARIFS « VÉLO'PARK »

Abonnement mensuel : 5€/ Abonnement annuel : 20€/ Gratuit pour les abonnés mensuels ou annuels des réseaux TUB, BreizhGo, SNCF.

BIENTÔT... DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE SERVICE

L'Agglo accompagne la pratique du vélo et proposera fin janvier 16 VAE, disponibles 24h/24 et 7j/7, sur deux stations :

€ Parvis piéton de l'Office de tourisme de la Baie, rue des lycéens martyrs à Saint-Brieuc. €
Halle Belem, quai Armez, au Port du Légué.

Réservation sur : www.green-on.fr/saint-brieuc.html

MAISON DU VÉLO – Place François Mitterrand, à Saint-Brieuc

Ouvert, de 10h à 13h et de 16h à 18h30, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

Parking vélos sécurisé 24h/24 et 7j/7.

02 96 61 73 15

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr - www.tub.bzh

Hippodrome de Saint-Brieuc

Calendrier 2020



MEETING D'HIVER

SAMEDI 25/01/2020 : TROT PREMIUM (11 heures)
 DIMANCHE 02/02/2020 : TROT
 DIMANCHE 01/03/2020 : TROT/OBSTACLES
 DIMANCHE 15/03/2020 : PLAT/OBSTACLES
 DIMANCHE 29/03/2020 : TROT PREMIUM (12 H 00)

MEETING DE PRINTEMPS

JEUDI 21/05/2020 : PLAT/OBSTACLES
 LUNDI 22/06/2020 : PREMIUM TROT (16 H 15)

MEETING D'AUTOMNE

DIMANCHE 04/10/2020 : PLAT/OBSTACLES
 SAMEDI 17/10/2020 : TROT
 DIMANCHE 25/10/2020 : PLAT/OBSTACLES
 DIMANCHE 08/11/2020 : TROT
 MERCREDI 11/11/2020 : PLAT/OBSTACLES

EN DIRECT A LA TELE

Samedi 25 janvier première réunion de l'année.

Les courses commenceront à 11 heures car nous servirons de support à l'émission de M6 : Top départ : lâchez les chevaux. Cette journée sera aussi retransmise sur Equidia la chaîne hippique gratuite en passant par une boxe (orange, sfr bouigue...) ou sur votre ordinateur sur PMU.fr.

Deux autres journées seront retransmises en direct sur Equidia le dimanche 29 mars à partir de 12 h et le lundi 22 juin en semi nocturne à partir de 16 h 15.



Samedi 14 mars à 20h30

Durée 1h30

Comédie Musicale

Méli Swing – Ah !... l'Amour !

Ils se marièrent et... les problèmes commencèrent ! De Piaf aux Rita Mitsouko en passant par Dany Brillant, Serge Gainsbourg ou Julien Clerc, le groupe vocal Méli Swing, dirigé par Cathy Le Goff, propose de suivre les péripéties sentimentales et chaotiques d'un couple de jeunes mariés. Ce spectacle coloré, à l'esprit comédie musicale, aborde les embûches amoureuses avec légèreté et humour ! Un bon moment de divertissement.

Tarif E : 11,50€ / 10,50€ / 8,50€ / 6€



Carnaval : 8 mars

Départ à 14h à la zone du Challowe (Market).

Déambulation de chars et autres véhicules non identifiés en centre-ville, cortège animé par la Fanfare de Plémy.
 Arrivée sur l'esplanade d'Horizon vers 16h - gratuit



COMPLET

**Thomas Fersen
 CONCERT
 Vendredi 14 février
 20h30**



Crédit photo : Association Méli Swing

Retour en images sur l'année 2019

LA MÉDIATHÈQUE



JANVIER Mercredi 23, à partir de 15h30 : **festival Les Zef et Mer**, avec 3 spectacles pour le jeune public.



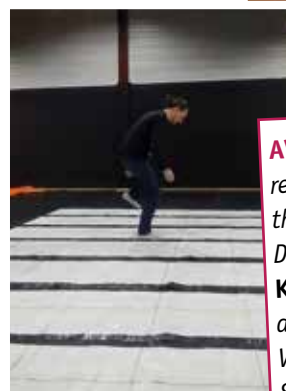
FÉVRIER Du samedi 2 au mercredi 27 : **exposition « Light painting »**. Résultat d'un partenariat entre l'Espace Jeunes et l'EHPAD avec le photographe Ozlight.



FÉVRIER Du lundi 11 au vendredi 15 : **atelier théâtre « bouffon »** animé par Pauline Balthazar pour l'Espace Jeunes avec une représentation le vendredi, à 15h.
Du lundi 18 au vendredi 22 : **résidence puis concert de la Compagnie Katarsis**.
Samedi 23 : **« Plédran sort le grand jeu »**, avec plusieurs tables de jeux. L'Espace Jeunes, l'association Aventures Imaginaires et Bande de Breizh s'associent à la médiathèque pour la troisième édition de cette manifestation ludique.



MARS Vendredi 1^{er} : **concert de musique celtique** avec Solenn Lefeuvre et Gilles Le Bigot.
Jeudi 21 : **Brigade d'Intervention Poétique (BIP)** de l'école des Côteaux pour le Printemps des Poètes.



AVRIL Mois du numérique **« Média#son »** : rencontres, consoles de jeux, sélections thématiques...
Du mardi 16 au jeudi 18 : **résidence de la Cie Katarsis** et atelier avec l'Espace Jeunes autour d'un tapis sonore.
Vendredi 19 : **représentation du tapis sonore**.
Samedi 20 : **Apéritif sonore** par la Cie Katarsis.



MAI Samedi 11 mai : rencontre « Carmen City #4 » avant le spectacle, en octobre, à Horizon.
Du samedi 18 mai au samedi 15 juin : **Peran Wallior**, dessinateur et peintre talentueux de 17 ans, expose pour la première fois.



JUIN Du vendredi 28 juin au vendredi 5 juillet : exposition annuelle des **Ateliers d'Arts Plastiques** de Plédran.



JUILLET/AOÛT Du lundi 8 juillet au mercredi 27 novembre : **exposition « Le Camp de Péran »**.
Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre : **fête médiévale « Les vikings reviennent au camp de Péran »**.



OCTOBRE Mardi 15 : **ciné échange**, en partenariat avec Mosaïk, autour du film documentaire « Mon lapin bleu », en présence du réalisateur Gérard Alle.



DÉCEMBRE Du samedi 30 novembre au lundi 30 décembre : **exposition photo « Bords de mer en Bretagne »** du Plédranais Bernard Riou.
Du 19 décembre au 6 mars 2020 : **exposition photo « Les vikings reviennent au camp de Péran »** de Louise Bastet, au Légué, en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération.



La médiathèque appartient au réseau des Médiathèques de la Baie. Depuis début juillet le réseau s'est élargi et ce sont désormais 28 médiathèques qui vous accueillent, dans 23 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Les abonnés peuvent emprunter jusqu'à 12 documents. La médiathèque offre un choix important et renouvelé de livres, revues, CD ou DVD ; propose des spectacles intimistes, des expositions, des rencontres d'auteurs, un accueil pour bébés lecteurs et une heure du conte mensuelle... L'abonnement annuel est gratuit pour les Plédranais.

Chacune des 32 classes de maternelle et primaire de Plédran bénéficie de 5 séances d'une heure dans l'année. Les accueils comportent une présentation du lieu et de son fonctionnement. Les enfants écoutent des lectures d'albums et de contes et repartent avec un livre de leur choix.



Horaires d'ouverture :
Lundi 15h-18h
mercredi 10h-12h30 / 14h-18h,
vendredi 16h30-19h
samedi 10h-12h / 14h-17h.
Site : mediathequesdelabaie.fr
courriel : pledran@mediathequesdelabaie.fr
Tél.: 02 96 64 35 35

La cérémonie des vœux 2020

Un temps de rassemblement, d'échanges et de convivialité

Après avoir remercié Eric Buron d'avoir retracé l'année 2019 sur Plédran, Stéphane Briend, maire, a présenté ses vœux à la population devant environ 500 personnes.



M. le Maire a rappelé le contexte pré-électoral de ces vœux 2020. Il en a profité pour rappeler aux Plédranais la date limite d'inscription sur les listes électorales fixée au 7 février 2020.

Après avoir évoqué « une dégradation accélérée du climat et ses conséquences désastreuses sur notre planète », M. le Maire a eu une pensée pour l'Australie, touchée par des incendies ayant fait au moins 26 morts et plus d'un milliard d'animaux victimes de ces incendies.

L'agglomération

« L'agglomération de Saint-Brieuc s'est dotée d'outils importants, ayant un impact direct pour nous, Plédranais :

- la prise de compétence santé, afin de s'attaquer à la pénurie médicale touchant le territoire : soutenir financièrement l'installation des nouveaux médecins, aider sur la constitution d'associations de professionnels de santé et sur le suivi d'un projet de santé
- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Les travaux

M. Le Maire évoque les travaux en cours sur la commune. Courant février, « l'entreprise Colas devrait achever le terrassement derrière la Maison des Associations. S'en suivra les plantations pour faire de cet endroit un espace vert agréable et permettant aux familles de profiter, avec leurs toutes petites têtes blondes, des structures de jeux pour enfants. »

« Quant au projet du restaurant scolaire et de l'unité de production culinaire, il devrait être réceptionné fin juin 2020. L'exploitation de ce bâtiment public est pour l'instant programmée après les vacances de la Toussaint 2020. En effet, entre la destruction de l'ancienne cantine et l'intégration des enfants et des équipes de restauration, nous avons trouvé sage de ne pas nous précipiter, de façon à accueillir les utilisateurs dans les meilleures conditions. »



RÉTROSPECTIVE année 2019

ETAT CIVIL

- 84 naissances • 14 mariages • 1 noce d'or
- 1 noce de diamant • 13 parrainages civils
- 16 PACS • 48 décès

SAISON CULTURELLE

- 3 spectacles scolaires
- 12 spectacles tous publics

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

- 700 enfants • restaurant scolaire : 767 élèves + 100 000 repas

RESSOURCES HUMAINES - Mise en place :

- du règlement intérieur
- du règlement intérieur santé - sécurité
- passeport sécurité
- livret d'accueil pour les nouveaux agents

ACTION SOCIALE

- 300 rendez-vous
- 150 dossiers d'aides sociales

EHPAD

- 50 résidents • 7 000 repas

URBANISME

- 175 certificats d'urbanisme
- 61 permis de construire
- 157 déclarations de travaux
- 4 autorisations de travaux
- 3 permis de démolir

BUDGET VOIRIE : 843 5000 € €

MONTANT DES SUBVENTIONS

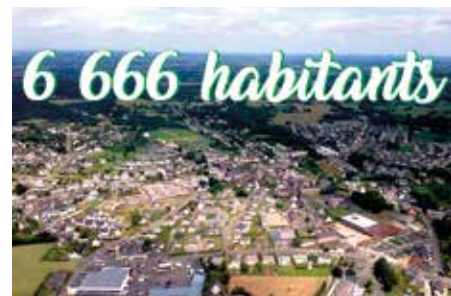
OBTENUES EN 2019 : 1 227 526,55 € €

NOM DE LA MASCOTTE

Je m'appelle
Gwiñver



La population plédranaise



« 6 666 habitants, c'est le chiffre officiel de la population plédranaise. Entre 2012 et 2017, c'est la deuxième progression la plus spectaculaire du département. Nous pouvons donc en être collectivement fiers parce que ce chiffre appartient aux Plédranaïses et aux Plédranais dans leur ensemble. »

M. le Maire souhaite « féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à ce dynamisme démographique.

Tout d'abord, chacun d'entre vous qui êtes les ambassadeurs de notre ville, sur vos lieux de travail, dans les relations que vous pouvez avoir à l'extérieur de la commune.

Ensuite, les Présidentes et Présidents d'associations qui œuvrent toute l'année avec leurs équipes, pour divertir, pour cultiver, pour porter sportivement les couleurs de notre commune, pour montrer la capacité de rassemblement et la générosité des Plédranaïses et des Plédranais dans des causes comme le cancer ou la myopathie et autres maladies génétiques. Et ainsi démontrer qu'il se passe beaucoup de chose ici.

Je pense également aussi aux artisans, aux commerçants, aux agriculteurs qui montrent leur savoir-faire professionnel.

Enfin les agents de la commune, avec à leur tête Christophe Thèze, notre directeur général, qui travaillent quotidiennement pour servir les Plédranais le mieux possible afin d'améliorer leur environnement de vie. »

Il remercie également « chaleureusement les élus de ces 30 dernières années, présents, absents ou disparus et auxquels je pense beaucoup. Les choix politiques de chaque équipe ont contribué, étape par étape, projets par projets à ce que la Ville de Plédran soit une ville en croissance et où il fait bon vivre. »



CSP FOOT

Le CSP Football reçoit le label jeunes FFF avec le Crédit Agricole

Le CSP football a reçu, le samedi 21 décembre, le label jeunes FFF Crédit Agricole qui vise à récompenser les clubs les plus méritants en matière de structuration dans l'encadrement, de développement et de formation au sein du club, pour la section masculine, mais également la section féminine.

Cette récompense a été remise par Benoît Barbier, conseiller technique au District de football des Côtes d'Armor et Maxime Mouésan, responsable de l'agence du Crédit Agricole de Plédran.

Ce label récompense l'investissement de tous les bénévoles, éducateurs, dirigeants, qui œuvrent au quotidien pour le club. « *Nous avons fait un gros travail au sein du CSP, aujourd'hui nous sommes capables d'accueillir et d'encadrer tous nos licenciés dans de très bonnes conditions. Le District nous fait confiance et ce label est un véritable outil* » soulignait Jean-Luc Moriceau, le président du CSP.

Ce premier label est attribué pour 3 années au club de Plédran, qui rentre dans le top 15, des clubs des Côtes d'Armor qui ont



reçu ce label. « *C'est une belle reconnaissance pour le club, remarquait Stéphane Briend, le maire. Je vous encourage à aller plus haut, étape par étape. Former les jeunes dans le respect, le travail et l'abnégation, ceci grâce à vos équipes d'éducateurs, sachant que les résultats arriveront par la suite* ».



Sept éducateurs en stage de formation en 2020

Au sein des 34 encadrants du CSP Football, 7 éducateurs vont suivre une formation proposée par le district de football des Côtes d'Armor. Ce stage va se dérouler sur deux périodes en début d'année 2020.

« *L'objectif pour chacun d'entre eux sera d'être plus performant dans l'encadrement de nos jeunes de l'école de football, qui compte à ce jour, 210 jeunes, de la section U6 à U18, dont 27 féminines. Cette formation nécessite un investissement financier non négligeable pour notre club* », souligne Paul-Gilles Possémé, président de l'école de football.

AMITIÉ-LOISIRS - Agenda février

Samedi 1^{er} Février : permanence de 10H à 12H Maison des Associations – inscription pour la potée de Saint-Brandan du mercredi 11 Mars

Mardi 11 Février : après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux, inscription pour la potée du 11 Mars à Saint-Brandan

Mardi 18 Février : concours de belote ouvert à tous, salle des Coteaux tirage au chapeau à chaque partie

Mardi 25 Février à 14h00 : jeux de société salle Louis Guilloux inscription pour la potée de Saint-Brandan dernier délai

L'assemblée générale de la FNACA

Le vendredi 29 novembre, les anciens d'Algérie étaient réunis pour leur assemblée générale, présidée par André TAILLARD, et en présence de M. le Maire.

Après avoir remercié les adhérentes et adhérents, le président fit observer une minute de silence en mémoire des quatre camarades décédés au cours de l'année. Il adresse aussi sa sympathie et son amitié aux adhérents n'ayant pu se déplacer : René Le Masle et Gérard Monchois. Paul Le Moine était là, merci à Madeleine de l'avoir accompagné.

Il renouvela aussi ses félicitations aux adhérentes : merci mesdames de poursuivre l'engagement de vos maris.

Les activités 2020 :

Le 1^{er} mai : concours de boules en remplacement du bal annulé

Le lundi 1^{er} juin : concours de boules, une sortie à Concarneau **le 27 mai**. La journée détente à la Noë Récan **le 26 juin** et 2 jours de boules en septembre.

Les effectifs :

Le comité compte 77 adhérents dont 9 adhérentes. Le Comité départemental lui compte 7475 adhérents, 1690 adhérentes soit 22,60 %. Le nombre d'adhérents à Plédran est inférieur aux communes voisines. Nous leurs faisons appel pour nous rejoindre.



Les commémorations :

Nous sommes nombreux à participer chaque année aux différentes manifestations patriotiques : le 11 novembre, le 8 mai. Se référant aux accords d'Evian, le 19 mars reste un jour particulier pour les anciens d'Algérie, qu'ils continueront à commémorer sans esprit partisan.

Le 19 mars 2020, 4 médailles seront remises dont une médaille militaire. À l'issue de la cérémonie, un repas aura lieu au restaurant Le Grand Large, parc d'activités des Châtelets.

Le compte rendu financier fut présenté par le trésorier, Marcel Lavigne. L'excursion fut expliquée par le secrétaire, Hubert Hinault. Après l'élection du tiers sortant, Monsieur le Maire a conclu en se disant heureux d'être parmi nous, en renouvelant son soutien total aux anciens combattants.

Pour terminer, une tombola fut organisée, ainsi que la remise des cartes aux participants. L'apéritif offert par le comité termina cette assemblée générale.



Loto de l'amicale laïque



Dimanche 9 février, à 14 H, salle Horizon,

L'Amicale Laïque de Plédran organise son traditionnel Loto animé par Henri.

A gagner plus de 3 300€ de lots en bons d'achats (maximum 700€).

Petite restauration sur place.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour une après-midi de jeu et de détente.

Le carton 3€, les 3 cartons 8€, les 7 cartons 15€ €

Le Cyclo Sport Plédranais organise son après-midi théâtre

Le Dimanche 1^{er} mars 2020 à 14h30.

Cette année, la troupe de Saint-Carreuc « Les Planches pour rire » interprétera une pièce de Vivien LHERAUX intitulée « **A quelle heure on ment ?** »

L'histoire est la suivante :

Les comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils joueront demain soir, pour la première fois.

Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu : Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la Police débarque. Commence alors une enquête qui va déclencher une succession de men-songes, quiproquos, rebondissements...

Forcément, toutes les conditions sont réunies pour que le fiasco soit au rendez-vous le soir de la première.



Le prix des places est de 10€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 12 ans 2€ par billet seront reversés à l'association « Handi-Chiens »

Réservations auprès de Guy Guillot : 06.61.81.75.05

La Compagnie des Nounous fête Noël

Entourées des enfants qu'elles accueillent, des résidents de l'EHPAD, et des enfants de petite section de l'école LE TONTURIER, la Compagnie des Nounous a présenté un spectacle de marionnettes, animé par Sabine et Marie-Pierre.



Le Père Noël (Mr Michel LANDIER) nous a rejoint, à l'issue du spectacle, pour une séance photo. Ce dernier a distribué des chocolats, à la grande joie des petits et des grands.

La Compagnie des Nounous remercie particulièrement les enseignants de l'école pour leur accueil. Merci également au Père Noël pour sa gentillesse, il a pris de son temps pour nous rendre visite.

Un grand bravo aux résidents de l'EHPAD Bel Orient de s'être déplacés et d'avoir accompagné une nouvelle fois les petits dans cette belle aventure de fin d'année.

Rires et chansons ont résonné dans la salle de motricité de l'école publique.

Ouverture d'un accueil de loisirs aux Coteaux

Suite à la hausse de fréquentation des centres de loisirs, la Ville de Plédran ouvre un nouvel accueil de loisirs aux Coteaux, à partir du 22 janvier 2020 dans le bâtiment des « P'tits Loups ».



Cet Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et petites vacances scolaires (pas d'ouverture à Noël, ni l'été).

Le programme d'activité sera élaboré en concertation avec les équipes des accueils de loisirs du bourg (Ribambelle et Troubadours), et les sorties seront communes.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse au 02 96 64 24 34 ou la coordinatrice du pôle animation au 06 73 33 68 21.



La Ville de PLEDRAN Recherche animateur / Animatrice pour ses Accueils de loisirs été 2020

Titulaire ou stagiaire BAFA

Si vous êtes intéressé(e) pour animer au sein d'un accueil de Loisirs en juillet ou en août 2020, merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à Monsieur Le Maire **avant le mercredi 29 janvier.**

PETITES ANNONCES

■ Vend grand miroir mural 1m12 x 0,72, entourage bois cerisé or – état neuf. 50 € €

Tél. : 06 47 59 00 50

■ Je vous propose mes services pour vous tenir compagnie, accompagnement rdv, loisirs, ballade, jeux...
je dispose d'un ordinateur avec un accès internet pour vos démarches, recherches, échanges de vidéos ou photos avec vos proches.
Je suis diplômée et expérimentée. Paiement en CESU.

Tél. : 06 43 80 29 89

■ ECOLE SAINT MAURICE

Spectacle de Noël

Samedi 7 décembre, les enfants de l'école Saint-Maurice ont participé à leur traditionnel spectacle de Noël.

Cette année, c'est le thème de la Nature qui était mis en avant, à travers l'album Haïku Le Géant de la Nature. Les enfants ont dansé et chanté dans la forêt, sous les gouttes de pluie, au milieu des fonds marins et dans le jardin ! Les problèmes de pollution y ont également été évoqués de manière touchante par les enfants.

Le public a été une nouvelle fois conquis par ce spectacle poétique et d'actualité !



La venue du Père Noël

Le Père Noël a distribué cadeaux pédagogiques et chocolats dans l'école maternelle Saint Maurice pour la plus grande joie des enfants.



■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Ecole élémentaire Letonturier

Le jeudi 5 décembre, à l'occasion du Salon du livre de Ploufragan, nous avons reçu à l'école une illustratrice du nom de Gwen Le Gac, originaire de Bretagne mais qui travaille aujourd'hui en région parisienne. Elle est intervenue pendant toute la journée auprès de quatre classes de l'école (CP, CE2, CM1 et CM2).

Après une brève présentation de son travail et avoir répondu aux questions des élèves, chaque classe a pu participer à un atelier graphique où les élèves ont pu fabriquer des marque-pages et des petites cartes à l'aide de tampons représentant toutes formes de choses extraites des illustrations de ses livres et du papier à motif autocollant.

Les enfants ont vraiment apprécié cet instant d'échange et de création.

Ces interventions ont été entièrement prises en charge par l'Amicale Laïque pour un montant de 426€.



Ecole maternelle Letonturier Ambiance festive en fin d'année

La dernière période de classe avant les vacances a été consacrée à Noël, avec plusieurs temps forts.

Tout d'abord le spectacle, le lundi 9 Décembre, offert par la municipalité aux élèves Plédranais, à la salle Horizon.

Cette année, trois films d'animation étaient proposés à la curiosité des enfants. Tout d'abord un film sur un petit garçon africain qui rêvait de flocons de neige, puis l'histoire d'un renne dont la maison tremblait et enfin les aventures émouvantes de Charlie, l'enfant au grelot, qui n'était autre que le fils du Père Noël. Ce spectacle a beaucoup plu aux enfants qui en redemandaient.

Jeudi 19 décembre, dans l'après-midi, tous les élèves ont partagé le goûter de Noël, offert par l'Amicale Laïque. Viennoiseries et jus de fruits ont été partagés, dans une chaleureuse ambiance festive de liesse collective.

Le lendemain, dernier jour d'école avant les vacances, nous avons eu une visite surprise !!! le Père Noël est arrivé dans l'école. Tous les enfants l'ont accueilli dans la grande salle de motricité, où il a distribué plein de paquets cadeaux pour les sept classes de l'école, ainsi qu'un livre à chaque enfant offert par l'Amicale Laïque. Pour le remercier, les enfants ont interprété des chants de Noël.

Un grand merci au personnel du restaurant scolaire qui nous a préparé un délicieux repas de Noël, le lundi 16 Décembre.

En ce début d'année, les enfants et l'équipe éducative de l'école maternelle vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



Les maternelles de Plédran ont rempli la salle Horizon.



Des élèves de moyenne section, enchantés du spectacle.

■ ECOLE DES COTEAUX

Tous au spectacle !

Les élèves de maternelle de l'école des Côteaux se sont rendus à la salle Horizon pour profiter du spectacle de Noël offert par la mairie. Ils ont regardé trois court-métrages soigneusement choisis sur les thèmes de Noël et de l'hiver : L'enfant au grelot, Hey Deer ! et Flocon de neige.

La séance a été ponctuée de rires et d'émotions.

Le lendemain, c'était au tour des élèves de l'élémentaire de se rendre à la salle Horizon afin d'assister à la projection de trois films d'animation : Hey deer !, Hors piste et Neige. Un moment très apprécié des élèves.

C'est aussi l'occasion pour l'équipe enseignante de remercier la municipalité pour le travail mené lors de cette année 2019.



A la découverte de l'athlétisme !

Les élèves de maternelle de l'école des Côteaux ont participé à une rencontre sportive permettant de découvrir les activités athlétiques. Elle était organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) à laquelle est affiliée l'école grâce à l'Amicale Laïque qui finance les licences des élèves (5,80€ par élève) ainsi que le transport pour se rendre aux différents rendez-vous sportifs de l'année (2,70€ par enfant).

Les élèves ont participé à plusieurs ateliers approchant les disciplines athlétiques : lancer, sauter et courir ; avec des élèves d'autres écoles.

Ce moment est un temps fort, permettant de mettre en pratique tout ce qui a été travaillé jusqu'alors et constitue une première approche de la pratique sportive et des valeurs qui y sont associées dans la bonne humeur.



L'école participe à l'opération « Piles solidaires 2019-2020 ». Le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves sera converti en dons pour électrifier l'école de Trois-Sauts, situé dans la commune de Camopi en Guyane, avec l'installation de panneaux solaires.

Cette action éco-solaire a une double mission : apprendre les enjeux du recyclage et les bons gestes de tri aux élèves et soutenir un projet de développement durable.

Nous comptons sur vous et n'hésitez pas à venir à l'école nous amener vos piles usagées !!

Jourie de cartes céz Bertine,

Gllaome savaet pàs qhi fère de sa piao le dinmanche-là d'après le permier de l'an.

"Bonjou Ghustin, qhi qe tu fés de biao ané? "

"Je tue le temp..."

"T'as même pàs de fuzi!"

"Vieûs diot, je veûs dire qe je sés pàs oyou me fourer du temp-là."

"É si j'alint baire un miqe céz Bertine?"

"Pourqhi pàs?"

"Bonjou tertout!"

"Bonjou les gàs!"

"Tiens don, vaici Chino é Léouis, j'alons vére si i serint d'assent pour taper la

Belote."

"Ca va-ti?"

"Come du monde qhi tuent le temp!"

"On taperaet-ti pàs ene Belote d'o vous?"

É vlà la coterie etablée o tout ce qhi faot : le tapis vert derolé, les cartes, é le parchat pour marqer les pouints!

"Aloure, qhi ce qe je jouons?"

"Ene gaofe o de la saocisse ao marchiè de Lamba jeudi!"

Gllaome fét eqhipe o Chino ; Léouis o Ghustin.

Les catr permiers "atouts" cheyitent, é

vlà les catrs aotres...pés les traez As a

Gllaome. .."Capot!" qe s'epiqelit Chino.

Les parties s'ent sieudent dica set heures

du sair.

"Bertine, mets nous don ene bolée..."

"Més j'y sonje, qe dit Chino, je ne t'ae pàs souété la Bone Anée Bertine ; viens-tu qe je te doneraes ene jaotée!...é pés ét toujours cllos céz tai le jeudi, s'pas donc? É ben, je t'emenons canté nous manjer de la gaofe é de la saocisse a Lamba jeudi perchain. Ét Gllaome é mai qhi régalent! É Bone Anée a vous tous!

Yolande Boitard



Souri ou ouésè?"

Ene chaode-souri chéyit a bàs.

La bellette la couincit enter ses crocs,

O n'a pàs de pitié pour les ouésiaos :

Je ne sés pàs un ouésè, je sés ene souri.

É o s'en tire de même

O chéyit ene aote fai.

Le chouan, q'ét en gherre après les souris, l'etrapit.

Je ne sés pàs ene souri, més un ouésè.

O la ruze-là, le chouan la reposit sans ma.

Ene traezième fai, o chéyit core.

Le marcaod l'etrapit.

Lu i mène la gherre aossi ben és ouésès

q'és souris.

La chaode-souri ne seût pus cai dire,

É o terbelit o ses ruzes

Enter les grifes o marcaod griz.

Vlà core un conte, é je vous souéte ene vraie Bonne Année!

Annie Guinard

selon la poézie d'Antoine de Baïf " La chauve-souris".

■ nouvelle vitrine

TOUDOUNY

Parce que la vie n'est pas qu'un long fleuve tranquille, Janny a fait le choix d'une reconversion professionnelle dans un domaine qui l'attire depuis toute petite.

Suite à sa formation à l'école de massage psycho somato intuitive, elle est heureuse de vous présenter TOUDOUNY, un lieu pour vous accueillir dans l'écoute et la bienveillance et vous proposer des massages intuitifs et créatifs.

Sur des bases de massages californiens, suédois et énergétiques, après un échange verbal qui permet d'identifier le(s) besoin(s) du moment présent, le massage intuitif se dessine ensuite au fil du soin.

Infos pratiques sur : <https://www.toudouny.fr/>

TOUDOUNY : Janny Ballay

17 La ville à la Bille - 22960 Plédran - 06 07 99 10 65



■ AGENDA DU PLÉDRANAIS

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée

à chaque numéro du Plédranais

ne pourra être publié.

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Vos fichiers sont à envoyer en format word et en JPEG pour les images.

Plédranais Numéro de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Février	22/01	du 18/02 au 21/02
Mars	19/02	du 17/03 au 20/03
Avril	18/03	du 14/04 au 17/04
Mai	22/04	du 19/05 au 22/05
Juin - juillet	20/05	du 16/06 au 19/06
Août - sept	17/06	du 19/08 au 21/08
Octobre	23/09	du 20/10 au 23/10
Novembre	21/10	du 18/11 au 20/11
Décembre	18/11	du 15/12 au 18/12
Janvier	16/12	du 20 au 22/01/2021



Retour en image sur la 6^{ème} édition du MARCHÉ DE NOËL



**MERCI À NOS
FIDÈLES EXPOSANTS
ET AU PUBLIC
VENUS EN NOMBRE.**